

**COMMUNE DE MUNDOLSHEIM**

**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 4 juillet 2011**

Conseillers  
élus : 29

Conseillers  
en fonction : 29

Conseillers  
présents : 19

Conseillers  
absents : 10  
dont 6 avec procuration

Sous la présidence de M. Norbert REINHARDT, Maire

**7° Point**

**Objet : Installation d'un marché alimentaire dans la commune**

Dans le cadre du projet d'installation d'un marché d'alimentation sur le parvis de la mairie, je vous propose :

- de fixer le jour du marché au samedi de 7h30 à 12h
- d'appliquer aux commerçants non sédentaires le droit de place et les frais d'électricité délibéré par le Conseil Municipal au tarif actuellement en vigueur,
- d'accorder la gratuité pour le premier mois et de facturer le droit de place de manière forfaitaire (3 mètres) à compter du mois de juillet,
- de demander aux commerçants non sédentaires désirant s'installer de faire une demande écrite, adressée au Maire. Le Maire prendra un arrêté réglementant l'utilisation privative du domaine public.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

- décide :
  - de fixer le jour du marché au samedi de 7h30 à 12h
  - d'appliquer le droit de place et les frais d'électricité actuellement en vigueur aux commerçants non sédentaires qui veulent s'installer sur le marché d'alimentation de la commune,
  - d'accorder la gratuité pour le premier mois et de facturer de manière forfaitaire (3 mètres) le droit de place à compter de juillet 2011
  - d'autoriser le maire à recevoir les demandes écrites des commerçants non sédentaires désirant s'installer et à prendre l'arrêté réglementaire pour l'utilisation du domaine public.



Pour extrait conforme  
Mundolsheim le 7 juillet 2011

Le Maire,  
Norbert REINHARDT



**ADOpte A L'UNANIMITE**